

S'on... n'avai pas eta prompt !

Autor(en): **S.G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **51 (1913)**

Heft 1

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209251>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 4 janvier 1913: Déclaration d'amour (Edouard Vautier). — A table (boutade). — S'on... n'avai pas été prompt! (S. G.). — Aveux. La barbe et les cheveux (boutades). — Le doigt (Henri Segond). — Mariage à l'anglaise. — Riposte (boutade). — Adi lei zeinfans à l'écoula (Mérine). — L'arithmétique à Bonzon. — On crâno sorda (Jean-Louis). — Bob de St-Imier. — A dix centimes pièce.

DÉCLARATION D'AMOUR



La pièce de vers que voici est encore empruntée au volume de M. Ed. Vautier, *Les Chansons du Pays de Vaud* (Payot et C^{ie}, éditeurs, Lausanne), dont nous avons parlé samedi dernier. Plus on feuillette ce livre, et plus on y fait de découvertes charmantes. Et comme on s'y sent bien chez nous, en famille!

Le cliché que voici est un de ceux qu'a dessinés, pour le délicieux volume de M. Vautier, M. Charles Clément. Nous devons à l'obligeance de MM. Payot et C^{ie} de pouvoir le reproduire. (Le volume sort des presses des *Imprimeries réunies*.)

Aveu de bûcheron.

Ecoutez-voir un peu, Suzette!
J'ai dans le cœur bien du tourment,
Vu que... j'éprouve un sentiment...
Enfin je vous aime... Euh! charrette!
Bon, je jure! Il ne faudrait pas,
On l'entend assez dire au prêche;
Mais si la langue est un peu rêche
Les sentiments sont délicats.
De tourner des douceurs aux belles
Ça s'apprend mal dans nos forêts.
Où l'on ne chante de couplets
Qu'aux troncs à la hache rebelles,

Et vous comprenez bien des fois
Un bon juron qu'on articule
Ça vous aide et ça vous stimule
Comme se cracher dans les doigts.
N'empêche pourtant qu'on soit brave;
Rude écorce et cœur sans défaut,
C'est un peu comme l'artichaut,
Qui vaut bien autant que la rave.

Je ne sais pas dans un discours
Raffiner combien je vous aime,
Mais on sait aimer tout de même
Et pour longtemps... Quoi! pour toujours!

Alors, si vous vouliez, Suzette,
On verrait à se marier,
Mon cœur ne veut p's varier,
Et ça n'est pas une amusette.

On est d'âge, on a la raison,
On sait vivre, on sait se conduire:
Vous pourriez en trouver un pire
Et de moins honnête maison.

C'est vrai, ma fil! qu'on n'est pas riche,
Mais j'ai la jument, des bons bras:
Ça ne sera pas l'embarras
Pour avoir la soupe et la miche.

Et puis quoi? Le bon Dieu fournit,
Je le pensais encor dimanche,
En regardant sur une branche
Deux pinsons qui faisaient leur nid.

A présent, j'ai fait ma notice,
Dites-voir, êtes-vous d'accord?
Si vous disiez oui... nom de sort!
Euh! Suzette! Dieu nous bénisse.

EDOUARD VAUTIER.

A table. — Un évêque était à dîner chez un curé de son diocèse, qui fit servir de très bons vins.

Un des convives, s'adressant au prélat:
« N'êtes-vous pas étonné, monseigneur, de trouver de si bons vins chez un prêtre? »

— Vous avez raison, répondit l'évêque, aussi vous voyez qu'il s'en défait.

S'ON... N'AVAI PAS ÉTÉ PROMPT!

Une particularité des innombrables patois est leur extrême divergence entre eux. Si on considère seulement ceux de notre canton, tels qu'ils étaient encore parlés, il y a à peine cinquante ou soixante ans, on se demande comment nos anciens pouvaient se comprendre entre eux, depuis le district d'Aigle, les Ormonts, jusqu'à Concise et Ste-Croix. Bien plus, simplement entre les habitants de villages voisins, les différences étaient si marquées qu'ils se moquaient les uns des autres! Les patois sont presque disparus du canton de Vaud; ils le sont de celui de Neuchâtel. L'école primaire, l'éducation de la jeunesse, sont bien les principaux facteurs de leur évanouissement; mais les communications plus faciles, créées par les chemins de fer, y sont aussi pour une bonne part.

Je me souviens d'avoir entendu souvent mon père taquiner ma mère au sujet de son patois et de son accent de Montagny, près Yverdon, lui qui parlait celui de Rances. A Montagny (comme à Valleyres, au reste), on parlait d'une

façon tellement lente, traînante, qu'en abordant quelqu'un de l'endroit, on ne pouvait pas se méprendre sur son origine. Bien entendu que j'ai là de nombreux amis que je respecte trop pour les tourner en ridicule. Le petit récit qui va suivre n'y sera, je l'espère, pas pris au tragique, patois et accent y étant, au reste, mis de côté depuis longtemps.

Vers 1855, un incendie détruisit, au centre du village de Montagny, cinq à six bâtiments qui, selon l'usage ancien, étaient si rapprochés, enchevêtrés, qu'ils ne formaient qu'un mas. Tout cela fut consumé en quelques heures, pendant une nuit d'hiver. Un de mes oncles se rendit à Yverdon, pour affaires particulières, les jours suivants, et rencontra, chemin faisant, un de ses amis de cette dernière ville, qui lui parla en termes compatissants du triste événement survenu. « Vai, lui répondit mon oncle avec son accent, s'on... n'a...vai... pas... é...tâ... prompts... et... vi... n'é...tâ... to... fre...cas... sâ! » Je ne sais si l'Yverdonnois se mit à rire à l'ouïe de cette réponse, où le langage était peu en rapport avec la promptitude de la lutte contre le sinistre; mais les jours suivants, le singulier propos était connu, à Yverdon et ailleurs. Quant à moi, je ne l'appris que bien plus tard, par M. F., avocat, chez lequel je m'étais rendu, avec quelques amis, pour une consultation. Mais, lors de l'incendie, j'étais en pension au collège de G. Le régent, dès le lendemain, alla se rendre compte de l'étendue du désastre et voir s'il avait atteint des membres de sa famille habitant la localité. A son retour, il nous rendit compte de sa course: ni de ses parents, ni des miens n'avaient été atteints. Plus tard, comme notre contrée est abondamment pourvue de beaux bois de construction, quelques-uns des sinistrés achetèrent à G. les plantes de sapin qui leur étaient nécessaires. Les charrois des matériaux de construction se faisaient gratuitement et en commun. Les plantes de sapin se conduisaient sur place dans toute leur longueur. A cette époque, la route de G. n'était pas encore entièrement construite et il fallait, lorsqu'on voiturait des plantes dans toute leur longueur, user de certaines précautions dans les lacets du chemin où il n'était pas prudent de stationner dans ces moments-là.

Le jour donc du voiturage de ces bois, un chaudronnier ambulant s'était établi devant le collège de G., précisément où se trouvait une courbe du chemin. Tout à coup — c'était près de midi — j'entendis quelqu'un pousser cette soudaine exclamation: « Gâ lo potai! » (Gare le chaudronnier!) Puis suivit un bruit de ferraille. Je ne fis qu'un saut pensant qu'un malheur était arrivé, et que vis-je? L'Auvergnat, à l'ouïe de l'avertissement, avait eu à peine le temps de se garer; sans cela, il eût peut-être été assommé par le formidable ressort qu'avait fait une plante de bois qui, après avoir frotté contre l'angle du collège, s'était soudainement détendue. Le soufflet, la hotte et tout le tremblement gisait éparpillé sur la route; l'acide à décaper bouillonnait parmi le gravier. Debout, indemne,

le chaudronnier regardait le dégât d'un œil mélancolique. Comme quoi un autre malheur aurait pu arriver sans cet avertissement donné par hasard.

Me trouvant à Lausanne, bien des années plus tard, avec quelques amis, chez M. L. Monnet, qui nous avait aimablement invités, nous con lions force anecdotes. L'un d'eux me dit : « Raconte-voilà celle de l'oncle Louis avec l'incendie ! » Je m'exécutai de mon mieux et cela eut pour résultat qu'à toutes nos rencontres, l'auteur de *Favez et Grognez* me rappelait : « s'on... n'a...vai... pas... é...tâ, etc. » Le singulier propos était tombé dans un bon terrain.

Une fois, je descendais la rue Pépinet en compagnie de deux vieillards. Lorsque nous fûmes devant le magasin Monnet, son propriétaire vint me serrer la main, tout en me disant : « s'on... n'a...vai... » « Taisez-vous; le voilà ! », lui dis-je, en lui désignant l'un des deux vieillards qui, heureusement, avaient pris les devants. C'était mon oncle Louis en personne. Dès lors, je n'eus plus l'occasion de rencontrer M. Monnet; la mort, l'inxorable faucheuse, a passé entre nous deux. S. G.

Aveux. — La lune de miel est finie. La lune rousse n'a pas encore commencé. Monsieur et Madame n'en sont qu'au chapitre des vérités que l'on « ne s'envoie pas dire » dans les moments d'humour.

— Que ferais-tu, demande Madame à Monsieur, si tu devenais veuf ?

— Exactement, ma chère amie, ce que tu ferais toi-même si tu devenais veuve.

— C'est trop fort ! Tu m'avais toujours dit que tu ne te remarierais pas.

La barbe et les cheveux. — Un jeune homme de seize ans pénètre dans dans la boutique d'un coiffeur.

Avec un sourire engageant, ce dernier demande au nouveau venu :

— C'est pour la barbe ?

Souriant à son tour, le blanc-bec répond :

— La barbe ? Vous me flattez... C'est pour les cheveux.

Vingt ans plus tard, le même client entre chez le même coiffeur :

Avec le même sourire, celui-ci demande :

— C'est pour les cheveux ?

Alors, découvrant son crâne chauve, l'ancien jeune homme de dire :

— Les cheveux ? Vous me flattez... C'est pour la barbe.

LE DOIGT

A Dominique Bonnaud.

Le rôle du doigt, dans la vie,
Est plus important qu'on ne croit;
Et s'élève, malgré l'envie,
A mesure que l'homme croit.
A quelques mois, le bébé rose
Fourre son doigt en plein dedans
Sa bouche fraîche à peine éclosée,
A la recherche de ses dents.

A quelques ans — une dizaine,
Mettons, si vous le voulez bien, —
On dirait que le nez nous gêne :
Cet âge ne respecte rien ;
Aussi, sans cesse et sans relâche,
Tout enfant, fût-il des mieux nés,
Au nez du papa qui se fâche,
Enfonce son doigt... dans son nez.

Quand on grandit : une autre gamme,
On ne sait trop ce que l'on fait ;
On reste garçon, l'on prend femme,
On n'en est pas plus satisfait...

— Toujours plus haut, dit le poète ;
Enfin de compte, sans orgueil,
On s'aperçoit, malin ou bête,
Que l'on s'est mis le doigt... dans l'œil.

HENRI SECOND.

MARIAGE A L'ANGLAISE

Histoire pour les dames.

La chose se passait en Angleterre.
M. Howe jouissait de 10,000 livres de rente. La fantaisie lui prit de se marier. Il épousa une jeune fille fort jolie.

Le jour des nocces, après avoir soutenu à déjeuner que toutes les femmes sont infidèles et qu'on ne pouvait compter sur leur affection, il se leva de table et dit à sa jeune épouse qu'il était obligé d'aller à la Tour où des affaires urgentes l'appelaient.

Vers le soir, Mme Howe reçoit un billet dans lequel son mari lui annonce que des circonstances imprévues l'obligent à partir pour la Hollande.

Très déçue, Mme Howe espérait toutefois que cette absence de son mari le jour même de leur mariage ne serait pas de longue durée.

De jour en jour, elle attendit, plus inquiète, des nouvelles de l'absent. Quinze ans s'écoulèrent sans qu'elle entendit parler de son mari.

Celui-ci s'était choisi un petit logement au bout de la rue qu'habitait sa femme. Il changea de nom et comme il n'habitait Londres que depuis quelques semaines, personne ne le reconnut.

A trois portes de la maison de sa femme était un petit café que fréquentait M. Howe. Trois ans après son évasion, il apprit par un journal que sa femme venait de s'adresser aux autorités, leur demandant de nommer des arbitres pour régler les affaires de son mari, qu'elle croyait mort. Il suivit avec beaucoup d'attention les détails et les progrès de l'affaire qui se termina au gré de la « veuve ».

Dix ans s'écoulèrent. Mme Howe changea de logement et alla habiter de l'autre côté de la rue dans la maison d'un M. Salt, que le mari avait rencontré dans le petit café.

M. Howe se lia plus intimement avec M. Salt et finit par aller habiter aussi la maison de celui-ci. Même sa chambre était contiguë à celle de sa femme.

M. Salt, qui croyait son nouvel ami garçon, lui conseilla vivement d'épouser sa locataire, celle qu'il croyait être Mme veuve Howe.

Enfin, l'anniversaire du jour où M. Howe avait pris la clef des champs, et dix-sept ans s'étant écoulés, sa femme, qui était à table avec sa sœur, reçut un billet sans signature, dont l'auteur la suppliait de se trouver le lendemain matin, à 10 heures, au parc St-Janon, près de la volière.

— Allons, dit Mme Howe, en passant le billet à sa sœur, toute vieille que je suis, j'ai encore des adorateurs.

La sœur, examinant avec attention le billet, s'écria : « Mais c'est l'écriture de M. Howe ! »

Mistress Howe, qui avait sincèrement aimé son singulier mari et lui était restée fidèle, s'évanouit.

Revenue à elle, il fut convenu que sa sœur et son beau-frère l'accompagneraient au rendez-vous.

Ils s'y trouvaient tous trois depuis cinq minutes, quand M. Howe, d'un air dégagé, s'approchant de sa femme et lui parlant comme s'il l'eût quittée de la veille, l'embrassa, lui donna le bras et rentra chez lui.

Dix-sept ans, avons-nous dit, s'étaient écoulés depuis le jour des nocces.

L'histoire ajoute que les époux Howe vécutrent heureux et qu'ils eurent plusieurs enfants.

La preuve était faite, et comment, de la probité de la femme.

Riposte. — Monsieur et Madame ont une explication.

Monsieur a contrarié sa susceptible moitié, qui, pour se venger, exagère volontairement et se prétend démesurément malheureuse.

Elle pousse un profond soupir.

— Heureusement, une somnambule m'a prêté que mon second mari serait tout à fait charmant.

A quoi Monsieur réplique du tac au tac.

— Tiens, tu ne m'avais jamais dit que tu avais déjà été mariée.

Adi lei zeinfans à l'écoula.

Dein onn' écoula einfantine, on attein d la vesita dao ministre. La maîtresse, po fère valliai ses élèves, plliacé lei trei pllie saveints les proumi, ein lau deseint :

— Té, Diustave, té dari : ie craiou ein Dieu. Té Aldofe, té dari : ie craiou ein Jésus-Criste ; et té, Audiuste, té dari : ie craiou ao Saint Esprit. Vos ai bein compra ?

Lou ministre arrevé faire son inspekchon et interrodze lei zeinfants et demandé ao second :

— Crei tou ao bon Dieu, mon enfant ?

— Na, monsu lou ministre.

La maîtresse l'éta toté motsette.

Lou ministre redemandé ancor' on iadzo, sè peinsent què l'einfant n'avai pas bein compra :

— Crei tou ao bon Dieu ?

— Na, monsu lao ministre, n'est pas mè que créïou ao bon Dieu, l'est Diustave !

MÉRINE.

L'arithmétique à Bonzon.

Voici une autre explication de la locution *tray et dou fan yon*, *vest l'arithmétique à Bonzon*. Elle est donnée par M. le D^r P. Narbel, de Lausanne, dans le dernier numéro du *Folk-Lore suisse* :

« Je lis dans le N^o 10/11, pages 91 et 92, une demande sur l'origine de la locution : *L'a fé de l'arithmétique à Bonzon, ke tray è dou fan yon*. Le *Bonzon* ne serait-il pas le mot patois : *bolzon*, qui veut dire à rebours, à l'envers ? On dit couramment : se coucher à *bolzon*, pour se coucher sur le ventre. Faire de l'arithmétique à *bolzon* serait compris de tous nos paysans comme faire de l'arithmétique à l'envers, ce qu'explique très bien le reste de la phrase. »

ON CRANO SORDA

M'ÈIN vé vo z'ein raconta iena qu'est dza vilhie kâ ie sè passavé d'ad tein dai z'avant réhiuvé, dè la tserdze in doze tein et dè la crâija bliantse.

Dou coô dè pè Velâ Delè qu'avant passâ l'écodla militère insemblio dévessant sè trovâ à Payerno po iena dè staô rehiuvé.

Noutrè doû gaillâ, que ion s'appelâvé Pierro et l'autro Samuiet, partant dant dè bouh'haôra, kâ laô failliaf bin duvé zhaôra po arrevâ et 'po doû sordâ qu'aviont adi bin fé laô serviço, ne se tsaillessant pâ d'arrevâ eia retâ.

Dein sti tein, n'irè pâ coumein ora, et lè militère, on iadzo que l'avont passâ l'inspekchon daô fournimeint, poivont allâ io que sâ sein que lo mâjo laô tracè aprî po lè ferè reduirè.

Don quand lè doû l'ont zu fini avoué lè commisse, lo mâjo, lo bureau et tot lo resto, sont zu baîre on verro ein medzeint onna saôcesse que Samuiet lavaf apporta dein son sa a pan.

— Accuta vaî, Pierro, que dit Samuiet; tandu que su pè chaôtrè, mein vé allâ trovâ la Julie à Frèderi qu'est à maîtrè d'ad coté d'Aveintsou; te vaô pradè mè portâ mon fusi tanquière tsi no; po lo sa, lo laisserè ice et lo répreindrè ein passeint.

— A ton serviço ! Samuiet, te paô itré sein cousin, ne lo vu pâ paîdrè.

Aprî avai fifâ enco quauquière verro, ie traçant tsacon dè laô coté, Pierro po reintrâ à l'photo et Samuiet po allâ traovâ la Julie.

D'apremi, tot alla bin po noutron Pierro, sè doû fusi ne laî gravavon pâ traô, mà po arrevâ pllie vite à l'hotô, ie volhie preindrè on seindâ